

Baulmes - Vuitebœuf
 Rances - Champvent
 Essert-s.-Champvent
 Valeyres-s.-Rances
 Villars-s.-Champvent
 Vugelles-La Mothe
 Sergey - L'Abergement
 Method - Suscévaz
 Lignerolle - Les Clées - Orges

BULLETIN DES AVIS OFFICIELS

Paraît chaque mercredi

Rédaction et publicité:

Greffe municipal, 1446 Baulmes

Tél. 024 459 15 66

Fax 024 459 19 64

Courriel: info@baulmes.ch

Du lundi au jeudi: 09h00 - 11h00

Mercredi après-midi: 14h00 - 18h00

Abonnements: Fr. 20.- par an

Publicité: A la case (Fr. 15.-)

Les demandes d'abonnements sont reçues par les Greffes municipaux des communes de Baulmes, Vuitebœuf, Rances, Champvent, Essert-sous-Champvent, Valeyres-sous-Rances, Villars-sous-Champvent, Vugelles-La Mothe, Sergey, L'Abergement, Method, Suscévaz, Lignerolle, Les Clées, Orges.

CÉLÉBRATIONS

Dimanche 8 juillet 2018

Lignerolle	9 h 00	Culte. Cène.
Montagny-près-Yverdon	9 h 00	Culte. Apéritif d'été. Ch. Schindelholz.
Villars-Burquin	10 h 00	Culte. J.-N. Fell.
Montcherand	10 h 15	Culte de l'Abbaye. A. Gelin.
Valeyres-sous-Rances	10 h 30	Culte. Baptême Léonie Rieder. T. Rakotoarison.
Grandson	10 h 30	Culte. Ch. Schindelholz.

Dimanche 15 juillet 2018

Ballaigues	9 h 00	Culte. T. Rakotoarison.
Chamblon	9 h 00	Culte. Apéritif d'été. T. Aubert.
Champagne	10 h 00	Culte. Cène. J.-N. Fell.
Rances	10 h 30	Culte. T. Rakotoarison.
Les Tuileries de Grandson	10 h 30	Culte. T. Aubert.

COMMUNAUTÉ CATHOLIQUE - EGLISE CATHOLIQUE DE BAULMES

PAS DE MESSE le mois de juillet 2018 à Baulmes

Suppression des Bulletins durant l'été 2018

Pendant les vacances scolaires de l'été 2018, nous **SUPPRIMERONS** les éditions suivantes du Bulletin des avis officiels:

**LES MERCREDIS 11 ET 18 JUILLET 2018
AINSI QUE LES 1^{ER} ET 8 AOÛT 2018**



La rédaction



BAULMES

www.baulmes.ch

Fermeture du bureau du Greffe, de la Bourse, du Contrôle des habitants et Police des étrangers

Nous vous informons que nos bureaux seront fermés durant l'été:

du 30 juillet au 5 août 2018

Les bureaux seront à nouveau ouverts selon l'horaire habituel **dès le 6 août 2018**.

Nous vous remercions pour votre compréhension.

Les préposées

Tirs à balles 2018

Des tirs à balles auront lieu au stand de Baulmes:

TIRS À 300 M

Mercredi 4 juillet 2018 de 18h00 à 20h30

Entraînement

Mercredi 18 juillet 2018 de 18h00 à 20h30

Entraînement

Mercredi 8 août 2018 de 18h00 à 20h30

Entraînement

Mercredi 15 août 2018 de 18h00 à 20h30

Entraînement

Mercredi 22 août 2018 de 18h00 à 20h30

Entraînement

Mercredi 29 août 2018 de 18h00 à 20h30

TIR MILITAIRE

Mercredi 5 septembre 2018 de 17h30 à 20h00

Entraînement

Samedi 22 septembre 2018 de 13h30 à 17h30

Entraînement

Samedi 29 septembre 2018 de 13h30 à 17h30

Entraînement

Samedi 6 octobre 2018 de 13h30 à 17h30

Entraînement

Samedi 13 octobre 2018 de 13h30 à 17h30

Tir de clôture interne

Samedi 20 octobre 2018

de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Tir + mise en ordre

Pendant la durée des tirs, il est formellement interdit de pénétrer dans la zone dangereuse.

La Municipalité et la Société de tir sportif Misterdam déclinent toute responsabilité en cas d'accident dû à la non observation de cet avis.

La Municipalité



VUITEBŒUF
www.vuitebœuf.ch

Administration communale Bourse communale

Les bureaux de l'administration et de la bourse seront **fermés**:

du 1^{er} au 17 août 2018 inclus

Merci de prendre toutes dispositions utiles par rapport à ces dates.

Greffé municipal

Fête nationale du 1^{er} Août

La population est cordialement invitée à participer à la Fête nationale du 1^{er} Août qui aura lieu **sur la place de la grande salle dès 20h00**

Après la partie officielle, et selon la tradition, notre jeunesse se fera un plaisir de vous servir la soupe «chalet» offerte par la Commune.

Nous nous réjouissons de vous rencontrer nombreux à cette occasion.

La Municipalité

Demande de permis de construire (P)

CAMAC N°: 178794

Compétence: ME (Municipale Etat)

Commune: Vuitebœuf

Lieu-dit et/ou adresse: Route d'Yverdon

Coordonnées: 2532615 / 1184415

Parcelle N°: 531

Propriétaires: Santos Antonio et Paz, route d'Yverdon 11, 1445 Vuitebœuf

Auteur des plans: Paulo Almeida, architecte, Martinez Architecture & Construction, Coteau des lfs 39A, 1400 Cheseaux-Noréaz

Nature principale des travaux: Construction nouvelle

Description de l'ouvrage: Construction d'un bâtiment industriel et artisanal avec appartements de gardiennage

Demande de dérogation: Art. V-1, V-5 et V-7 RPGA. Limite des constructions selon art. 36 de la loi sur les routes reste réservée.

Particularité: Mise à l'enquête du degré de sensibilité au bruit, de degré : 3

L'enquête publique de 30 jours est ouverte du 4 juillet 2018 au 2 août 2018.

Le dossier peut être consulté auprès du greffe municipal pendant le délai d'enquête.

La Municipalité

Autorisation

Dans sa séance du 25 juin 2018, la Municipalité a autorisé M. Jean-Luc Degiez à poser une palissade en bois de 170 cm de hauteur en moyenne, le long du mur, parcelle N° 312 à Peney.

La Municipalité

Emondage des haies et élagage des arbres

La Municipalité rappelle qu'en bordure des routes et chemins publics, les haies doivent être émondées et les arbres élagués, selon les art. 8 et 10 du règlement d'application du 19 janvier 1994, de la loi sur les routes du 10 décembre 1991.

Emondage des haies

- à la limite de la propriété
- à une hauteur maximale de 0,60 m lorsque la visibilité doit être maintenue et de 2 m dans les autres cas.

Elagage des arbres

- au bord des chaussées: à 5 m de hauteur et à 1 m à l'extérieur
- au bord des trottoirs: à 2,5 m de hauteur et à la limite de la propriété.

Les propriétaires fonciers et fermiers sont invités à exécuter ce travail le plus rapidement possible, **dernier délai au 31 août 2018**, faute de quoi cette tâche sera exécutée d'office et à leurs frais.

Les dispositions de la loi à ce sujet sont applicables toute l'année.

La Municipalité

Fauchage des banquettes Destruction des plantes nuisibles

La Municipalité rappelle aux propriétaires et agriculteurs qu'ils sont priés de faucher les banquettes ou bordures au droit de leurs parcelles. Ils ont également le devoir de détruire les chardons, la folle avoine et toutes autres plantes nuisibles avant la formation de la graine.

Ces travaux devront être exécutés d'ici au **20 juillet 2018**, dernier délai, et s'étendent à l'entier du territoire de la Commune.

La Municipalité



RANCES

Election complémentaire d'un conseiller(ère) municipal(e)

Dimanche 23 septembre 2018

LE PRÉFET DU DISTRICT JURA-NORD VAUDOIS

Vu :

- la loi du 16.05.1989 sur les droits politiques (LEDP) et son règlement d'application du 25.03.2002 (RLEDP),
- la démission de **Monsieur Rémy CAND**, Municipal,
- l'autorisation du Service des Communes et du logement (division affaires communales et droits politiques) du 28 novembre 2017,

convoque:

Les électrices et électeurs de la **Commune de Rances le dimanche 23 septembre 2018** pour élire un(e) conseiller(ère) municipal(e) puis un(e) syndic(ue). En même temps que la votation fédérale.

CONDITIONS GÉNÉRALES

L'élection du (de la) conseiller(ère) municipale aura lieu en un seul jour, selon le système majoritaire à deux tours (*majorité absolue au premier tour et relative en cas de second tour*).

Le vote par correspondance ne peut être exercé que pour le premier tour.

En cas de second tour, seul le vote au bureau de vote sera possible (les électrices et électeurs qui n'ont pas voté pour le premier tour doivent

prendre leur carte de vote avec eux, les autres la retrouveront au local de vote).

Une élection tacite est exclue tant au premier qu'au second tour éventuel.

L'élection du syndic ou de la syndique se déroule à la suite de l'élection du(de la) conseiller(ère) municipal(e) au bureau de vote selon le système majoritaire à deux tours.

Les électrices et électeurs qui n'ont pas voté pour l'élection du(de la) conseiller(ère) municipal(e) doivent prendre leur carte de vote avec eux, les autres la retrouveront au local de vote.

Cette élection ne peut se dérouler que si la Municipalité est au complet et seuls les membres de la Municipalité peuvent être candidats éligibles.

L'élection du syndic ou de la syndique peut être tacite tant au premier qu'au second tour pour autant qu'une liste soit régulièrement déposée (voir ci-dessous) avant le tour de scrutin concerné et qu'il n'y ait qu'un(e) seul(e) candidat(e) officiel(e).

CORPS ÉLECTORAL

Font partie du corps électoral communal (à l'exclusion des personnes faisant l'objet d'une curatelle de portée générale pour cause de trouble psychique ou de déficience mentale (art. 390 et 398 du CC):

- les citoyens suisses, hommes et femmes, âgés de dix-huit ans révolus et qui ont leur domicile politique dans la Commune, inscrits au rôle des électeurs et pourvus du matériel officiel ;
- les personnes étrangères, hommes et femmes, âgées de dix-huit ans révolus, domiciliées dans la Commune, qui résident en Suisse au bénéfice d'une autorisation depuis dix ans au moins et sont domiciliées dans le canton de Vaud depuis trois ans au moins, inscrites au rôle des électeurs et pourvues du matériel officiel.

Seront automatiquement incluses dans le rôle les personnes qui remplissent les conditions ci-dessus ou qui les rempliront d'ici au jour du scrutin.

Le rôle des électeurs peut être consulté au greffe municipal durant les heures normales d'ouverture du bureau.

DÉPÔT DES LISTES

Le dernier délai pour le dépôt des listes en vue du premier tour est fixé au **lundi 13 août 2018 à 12 heures précises au greffe municipal**. Toute liste de candidature doit :

- être signée par 3 électeurs domiciliés dans la Commune avec l'indication de leur(s) nom(s), prénom(s), année de naissance, lieu(x) d'origine, profession et domicile ;
- mentionner un mandataire et un suppléant ; à défaut, le premier des signataires est considéré comme mandataire et le suivant comme suppléant ;
- être accompagnée d'une déclaration d'acceptation signée par chacun des candidats qu'elle porte ; la signature peut être remplacée par celle d'un mandataire au bénéfice d'une procuration spéciale jointe à la déclaration ;
- porter une dénomination distincte et indiquer les nom(s), prénom(s), année de naissance, lieu(x) d'origine, profession et domicile de chacun des candidats.

Le greffe municipal prend note des date et heure de dépôt des listes et s'assure de leur conformité.

Toutes personnes intéressées à la fonction de conseiller(ère) municipal(e) peuvent se renseigner auprès de la Municipalité le mardi soir à 20h00 ou auprès de Monsieur Rémy Cand, syndic.

Des listes de candidature sont à disposition auprès du greffe municipal.

La Municipalité



RANCES

Elections complémentaires à la Municipalité du 23 septembre 2018

Suite à la démission de Monsieur Rémy Cand, syndic, les listes de candidature et de parrainage sont à disposition au Bureau communal.

Une fois remplies, ces dernières seront à remettre en main propre à la greffe municipale jusqu'au **lundi 13 août 2018, avant 12h00**.

**Ouverture habituelle le:
mardi de 18h30 à 19h30**

**Fermeture du bureau de la greffe le:
7 août 2018**

**Ouverture exceptionnelle
du bureau de la greffe:
le lundi 13 août 2018 de 11h00 à 12h00**

Le bureau communal



CHAMPVENT

www.champvent.ch

Vacances bureau communal

Nous vous informons que le greffe municipal, le bureau du contrôle des habitants et de la police des étrangers seront **fermés**:

du 9 au 27 juillet 2018

et la bourse communale

du 9 juillet au 24 août 2018

Nous vous souhaitons un très bel été.

Les préposées



VALEYRES SOUS RANCES

Vice-syndic 2018-2019

La Municipalité a désigné son vice-syndic pour la période du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019, en la personne de **Monsieur Thierry Vidmer**.

La Municipalité

Présence du poste mobile de la Gendarmerie dans la Commune de Valeyres-sous-Rances

Lundi 16 juillet 2018 dans l'après-midi

Lutter contre le sentiment d'insécurité par la présence visible de ce véhicule ainsi que de son équipage aux endroits clés de la Commune.

Offrir aux citoyens sur tout le territoire cantonal les services d'un poste de gendarmerie.

La présence régulière du poste mobile avec les patrouilles à pied ou à vélo sur le territoire communal renforce la sécurité publique.

Urgences: 117

**Poste gendarmerie Grandson: 024 557 73 21
grandson.gdm@vd.ch**

Greffe municipal Contrôle des habitants Bureau des étrangers

Les bureaux seront **fermés**:
du 24 juillet au 7 août 2018 compris

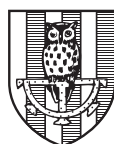
Les personnes qui auraient des documents à établir (attestations de domicile, par exemple) ou des permis à retirer voudront bien prendre leurs dispositions.

Durant cette période, les documents d'identité peuvent être établis directement auprès du :

Centre de biométrie
Voie du Chariot 3 (Place de l'Europe)
1014 Lausanne
Tél. 0800 01 1291 – www.biometrie.vd.ch

Merci pour votre compréhension.

Y. Vaudroz - greffe municipale



VUGELLES LA MOTTE

Dispense d'enquête

Dans sa séance du 25 juin 2018, la Municipalité, sous réserve du droit des tiers et des dispositions légales et réglementaires en la matière, a dispensé des formalités d'enquête publique les travaux suivants:

Propriétaires: M^{me} Patricia Tschannen, M. Philippe Tschannen

Parcelle N°: 27

Nature des travaux: Installation d'une piscine ronde, démontable, diamètre 350 cm, hauteur 100 cm, en matière plastique

Cet avis est affiché au pilier public **du 4 au 13 juillet 2018**.

Les oppositions ou remarques éventuelles sont à adresser par écrit à la Municipalité dans le délai mentionné ci-dessus.

La Municipalité



METHOD

Autorisation Dispense d'enquête

La Municipalité a décidé, dans sa séance du 25 juin 2018, d'autoriser le remplacement d'une barrière en bois par une clôture en grillage sur la parcelle N° 151, propriété de la Commune de Method.

La Municipalité



SUSCÉVOZ

Horaire du bureau communal durant le mois de juillet

Le secrétariat communal, le bureau de contrôle des habitants et de la police des étrangers sera **fermé**:
du lundi 9 au vendredi 27 juillet 2018

Durant cette période, la boursière M^{me} Panchaud sera présente **les mardis de 9h00 à 11h00**, elle pourra:

- Recharger les cartes-poubelle
- Réserver le refuge
- Faire consulter les éventuelles mises à l'enquête en cours (également sur rendez-vous auprès de M^{me} Harvey, municipale, au 078 913 00 51)

Pour rappel, les passeports ne se font pas à la Commune, vous devez vous adresser au Centre de biométrie à Lausanne en effectuant vos démarches sur www.biometrie.vd.ch

Si vous devez renouveler votre carte d'identité ET faire un passeport, adressez-vous directement au Centre de biométrie qui effectuera les deux.

Si vous devez renouveler votre carte d'identité durant cette période, vous pouvez également vous adresser au Centre de biométrie.

Centre de biométrie et des documents d'identité

Quartier du Flon - Voie du Chariot 3 - 1014 Lausanne
Tél. 0800 01 1291

Le bureau communal sera à nouveau ouvert avec ses horaires habituels **dès le lundi 30 juillet à 17h00**.

La Municipalité



LES CLÉES

Demande de permis de construire (P)

Commune: Les Clées

Compétence: (ME) Municipale Etat

Réf. communale: 3/2018

CAMAC N°: 178414

Parcelle N°: 188

ECA N°: 87

Coordonnées (E/N): 2526695/1176635

Nature des travaux: Transformation. Rénovation de l'annexe actuelle, création d'un atelier personnel et d'un appartement à l'étage

Situation: Vers le Bordeloz 1a

Note de recensement architectural: 4

Propriétaires, promettants, DDP: Benoit Christian et Marinette

Auteur des plans: Bona Urs, Bona Architecture & Design Sàrl

Demande de dérogation: Couvert à voitures dérogation à l'art. 8 RCPC (distance à la limite); application art. 39 RLATC (dépendance de peu d'importance) - La toiture déroge aux art. 11,14,15,32 RCPC (pente, toiture, éléments d'éclairage, distance entre éléments, deux pans)

Particularités: Mise à l'enquête du degré de sensibilité au bruit, de degré: 3

Enquête publique ouverte : du 11.07.2018 au 9.08.2018

La Municipalité

Perusset

Grand'Rue 22
1446 Baulmes
boucherieperusset.ch
T 024 459 14 02



Actions de la semaine

Escargots de saucisse à rôtir à Fr. 21.50/kg
Cordons bleus au fromage à raclette à Fr. 29.50/kg

Nouveau!
COURS DE PIANO
Baulmes et environs
Inscriptions: 076 510 47 47 (S. Holzer)

Maman de jour
cherche à garder
enfants de tous âges à Sergey
024 441 75 68

SANI-BOIS

André Overney
Traitement de charpente
Cirons - capricornes - vers du bois
Nettoyage de poutres - nids de guêpes
Champignons du bois - méréule
1400 Yverdon - 024 445 23 20 - 079 418 65 20



SOLCREATIONS

OGENS - YVERDON-LES-BAINS - BAULMES

Les sols... notre passion

Parquets bois véritable
Stratifié - Ponçage
Moquettes - Sols vinyl - PVC - Lino
Stores - Literie

Vente à l'emporter ou pose par nos soins

depuis 30 ans **www.solcreations.ch**
à votre service **021 887 74 30**
024 426 07 26

ELVIRA Coiffure

1446 BAULMES
Tél. 024 441 04 68

J'annonce à mes fidèles clientes
et clients que le salon sera

FERMÉ pour les vacances
du 19 juillet 2018
au 13 août 2018

*Je vous remercie
de votre compréhension et à bientôt*

CERUTTI MAÇONNERIE

1422 Grandson

Rénovations - Aménagements
Façades - Travaux intérieurs

CONSEIL ET DEVIS GRATUITS

Travail soigné - Prix concurrentiels

078 623 44 26

Après CLAQUETTISTE

L'école de Fabrice Martin ouvre à
Baulmes

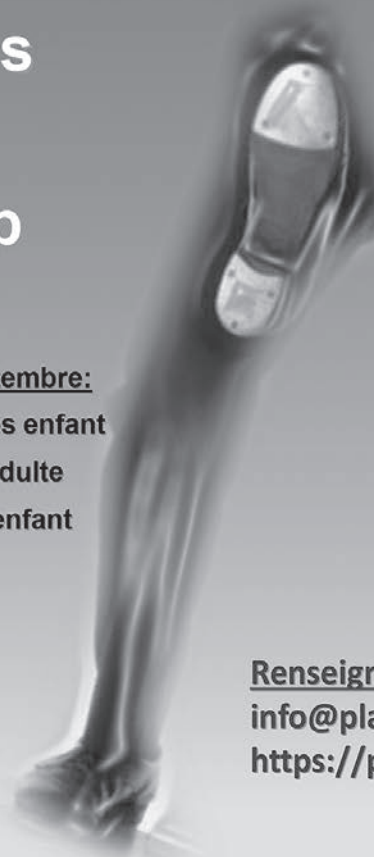
- Claquettes
- Hip-Hop
- Lindy-Hop

Nouveaux cours dès septembre:

Mercredi 13h30 Claquettes enfant

Lundi 18h30 Claquettes adulte

Mercredi 14h30 Hip-Hop enfant



Renseignements :
info@planet-dance.ch
https://planet-dance.ch

Planet Dance Martin
Rue Centrale 27 bis
1003 Lausanne
079-969-44-06

Réponse téléphonique: Lun-ven 18h00-20h30

**A louer à SERGEY
Appartement
4,5 pièces**

Appartement rénové (2018)
104 m² au 1^{er} étage d'une maison
de 3 appartements, cuisine agencée
3 chambres, cave
coin gazon, piscine commune
Dès le 15 août 2018
Loyer Fr. 1990.-/mois. Charges:150.-/mois
Places de parc Fr. 50.-/mois
Contact:
079 686 94 67 ou 024 441 14 79

 **Badermétaux Sàrl**
Votre spécialiste en gestion des déchets

Laurent Bader
Récupération de fers et métaux

Route d'Yverdon 3
1445 VUITEBCEUF
Fixe: +41 24 459 25 75
Fax: +41 24 459 25 76
Mobile: +41 79 206 52 37
laurent.bader@badermetaux.ch
www.badermetaux.ch



Ecrivain public

Lettres Retrouvées
Ria Matile
Chemin Sous-Bois 1 -1435 Essert-Pittet
077 452 80 19
lettres.retrouvees@gmail.com
N'hésitez pas à me contacter !
Dans votre région, votre écrivain public...
... prépare votre courrier, discours ou poème;
... corrige votre document ou le réécrit;
... prend en charge à domicile votre secrétariat ou facturation.



**Don
du sang**

Rejoignez-nous
**le mercredi
11 juillet 2018
de 17h00 à 20h00**
**à la salle des Fêtes,
rue du Stand 2
à Baulmes**

Ma Vie, Ton Sang

**Nous vendons la maison
Tout doit disparaître à tout prix !**

Vide grenier

Horaire :
Samedi 7 juillet - 15h à 18h
Dimanche 8, samedi 14 et dimanche 15 juillet - 10h à 14h
Dimanche 23 et dimanche 30 septembre de - 10h à 14h

076| 237.37.76
079| 868.31.53
079| 482.59.32

Rue Pré-Vuillemin 11
1400 Cheseaux-Noréaz

**BULLETIN
DES
AVIS OFFICIELS**

Rédaction et régie des annonces:
Greffes municipal de Baulmes
Tél. 024 459 15 66
Fax 024 459 19 64
E-mail: info@baulmes.ch